

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

du jeudi 1^{er} mars 1915.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR CH. LAFON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 13 h. 45 en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{mes} Berton, Dartige du Fournet, Deschamps, Dupuy; M^{les} Delbos, Marqueyssat, Marthon et Reytier; MM. Anstett, Ardillier, Aubisse, l'abbé Béchenec, Bélingard, Bitard, de Bovée, Bugès, le comte de Chalup, Champarnand, Corneille, Desvergnès, Ducongé, Elissèche, le marquis de Fayolle, Frapin, Granger, Jourde, Joussain, Lacape, A. de Lacrousille, Lafon, Laval, Lavergne, Lescure, Palus, Ribès, Rives et Secondat.

Se sont excusés : MM. Baiyé, Bouchillou, Buffeteau, Chartroule, Cocula, Dubuisson, E. Dusolier, l'abbé Farnier, Jouanel, Rebière, Rouch et le D^r Tocheport (1).

Le procès-verbal de la précédente réunion est lu et adopté sans observations.

M. LE PRÉSIDENT a le regret de faire part à la Société du décès de trois de ses membres : MM. A. Clergerie, Parier et l'abbé Tréneuil. Il adresse à leurs familles nos vives condoléances.

M. LE PRÉSIDENT dit pour quelle raison particulière, sur laquelle il s'étendra tout à l'heure, le Bureau de la Société a dû convoquer une assemblée générale.

Il a paru légitime de profiter de cette circonstance pour com-

(1) Les excuses de M^{me} la comtesse de La Verrie de Vivant et de M. J. Delemasure sont parvenues après la séance.

pléter le Bureau actuel. L'élection du 9 novembre 1944 a en effet laissé vacantes deux vice-présidences, celle du D^r Ch. Lafon et celle de M. Lavergne. Suivant nos statuts il y a aussi un poste de secrétaire adjoint à pourvoir. Enfin, le Bureau a jugé opportun de demander à l'assemblée extraordinaire d'aujourd'hui de confirmer l'élection, faite le mois dernier, de M. Corneille comme trésorier en remplacement du très regretté Charles Aublant.

Le Bureau présente aux suffrages de l'assemblée extraordinaire, comme vice-président, M. Denis Peyrony, directeur des Antiquités préhistorique du Centre, dont on connaît l'admirable carrière scientifique; comme secrétaire adjoint, M. Jean Secret, professeur au lycée de Périgueux, qui se trouve actuellement en captivité dans un Oflag d'Allemagne.

Des bulletins de vote sont distribués et l'urne restera ouverte durant toute la séance, pour permettre à chacun de voter comme bon lui semblera.

M. LE PRÉSIDENT présente à l'assemblée le projet de résolution suivant :

« L'Assemblée générale extraordinaire, confirmant la résolution déjà prise par la Société à sa réunion du 1^{er} février dernier, donne à M. le D^r Lafon, président, et à M. Corneille, trésorier, tous pouvoirs pour faire usage, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, du compartiment de coffre n° 6-21, dont elle est locataire à la succursale de la Banque de France de Périgueux, ainsi que de tous autres compartiments qui pourraient lui être successivement attribués; et à cet effet ouvrir lesdits compartiments, se mettre en possession de leur contenu dans les conditions stipulées par la Banque vis-à-vis des locataires des coffres-forts. »

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée est saisie d'un second projet de résolution :

« L'Assemblée générale, réunie le 1^{er} mars 1945, autorise M. le D^r Ch. Lafon, président de la Société, à disposer conjointement avec M. Corneille, trésorier, du compte de chèque postal de la Société, en signant tous chèques nécessaires au fonctionnement de ladite Société. »

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée se range également à la proposition du Bureau,

tendant à augmenter le prix des publications mises en vente par la société. Les nouveaux prix figureront en face de chaque ouvrage ou de chaque fascicule disponible sur la page de couverture du premier bulletin à paraître. Les frais de port seront désormais entièrement à la charge du destinataire.

M. LE PRÉSIDENT met l'assemblée au courant de la démarche qui a été faite auprès de lui, le 1^{er} février dernier, par l'homme d'affaires de M^{me} la marquise Guy de Fayolle. Celle-ci est disposée à vendre à la Société historique et archéologique du Périgord, l'immeuble portant le n° 16 de la rue du Plantier, qui fait corps avec l'hôtel de Fayolle, dont la Société est devenue propriétaire en 1935. A cette époque, le Bureau, présidé par M. le chanoine Roux, avait eu l'intention d'acheter aussi l'immeuble en question, mais le marquis Guy de Fayolle avait décliné nos offres, tout en nous réservant, dans l'acte de vente, un droit d'option dont il pourrait être usé dans l'avenir.

La question qui se pose aujourd'hui est donc de savoir si notre Compagnie entend profiter de l'occasion qui lui est offerte.

Le n° 16 de la rue du Plantier comporte un rez-de-chaussée et deux étages; le cadastre lui attribue une superficie de 170 mètres carrés. L'élévation de la façade est de 10 mètres environ, la profondeur du corps de logis, d'environ 17 mètres. M. le Président, qui l'a visité avec notre collègue M. Pierre Cocula, architecte, a constaté l'excellent état des murs et des couvertures. Le prix demandé est de 180.000 francs.

Le Bureau de la Société, consulté par M. le Président, s'est montré en principe favorable à l'acquisition de l'immeuble, acquisition qui libérerait l'hôtel où elle est installée de servitudes de mitoyenneté et de voisinage qui ne sont pas sans inconvénients et permettrait aussi à la Société de s'agrandir et par suite d'installer plus à l'aise sa bibliothèque et ses collections qui s'accroissent régulièrement.

Après avoir répondu à M. AUBISSE, qui pose diverses questions, M. LE PRÉSIDENT met aux voix le projet de résolution suivant :

« L'Assemblée générale extraordinaire de la Société historique et archéologique du Périgord, réunie le 1^{er} mars 1945, après avoir entendu

le Président rappeler qu'en 1935, lors de l'acquisition de l'hôtel de Fayolle, sis au n° 18 de la rue du Plantier, le Bureau de la Société avait voulu acquérir en même temps l'immeuble qui le précède, fait corps avec lui et porte le n° 16 de la même rue, mais que le marquis Guy de Fayolle avait alors refusé de s'en dessaisir, tout en accordant à la Société un droit d'option :

» Et après avoir discuté les motifs qui militent en faveur de l'acquisition de cet immeuble (nécessité d'agrandir la bibliothèque, organisation ultérieure de salles d'exposition et de réunions, suppression des servitudes qui grèvent dangereusement l'hôtel de la Société, etc.) ;

» Décide à l'unanimité de poursuivre l'acquisition de cet immeuble, au prix de 180.000 francs, plus les frais, et autorise son Bureau et, en particulier, son Président, le D^r Ch. Lafon, et son trésorier, M. H. Cornaille, à faire toutes démarches utiles et à signer tous actes nécessaires pour y parvenir ; elle autorise, en outre, son trésorier, M. H. Cornaille, à faire toutes opérations de banque et de bourse nécessaires pour la vente des titres destinés à financer l'opération et, dans ce but, consentir au nom de la Société pouvoir à M. le Syndic des agents de change de Paris de négocier les titres ci-dessous désignés :

» 1° Un certificat nominatif de 10 obligations des P. T. T. 3 1/2 p. 100 remboursables à 10.000 francs, n° 0.000.005 ;

» 2° Un certificat nominatif d'obligations du Trésor 3 1/2 p. 100 de 3.500 francs de rente annuelle, n° 0.000.02, vol. 10 ;

» 3° Un certificat nominatif d'obligations du Trésor 3 1/2 p. 100 de 2.275 francs de rente annuelle, n° 0.000.151, vol. 10.

» Elle autorise enfin son Bureau à prendre toutes initiatives qui pourraient être rendues nécessaires pour l'acquisition et le paiement de l'immeuble. »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dans le *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. XLI, n° 7-9, juillet-septembre 1944, M. LE PRÉSIDENT relève deux articles : l'un du D^r Pradel, « Le Fourneau du Diable. Périgordien. Solutréen, Magdalénien » ; l'autre, de M. Peyrony, « Origine du Magdalénien I à éclats de silex à retonches abruptes ».

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'une communication de M. Joseph DURIBUX, notre vice-président, qui a relevé aux archives de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur les états de services de Sicaire Boc de Saint-Hilaire, né le 15 janvier 1783,

au Grand-Brassac, des époux Pierre Boc, sieur du Breuil, et de Jeanne Gaultier. Directeur des postes de Paris depuis 1812, ce Périgourdin, comme officier à l'état-major général de la Garde nationale, fit capituler 4.000 Prussiens dans leur bivouac des Tuileries. Grâce à son zèle, le drapeau blanc fut arboré au Palais royal des Tuileries le 8 juillet 1815 dans la matinée, lorsque Louis XVIII rentra de Gand. En récompense, Boc reçut la croix de la Légion d'honneur le 16 janvier 1816. Le 12 juin 1825, il dirigeait le bureau de poste de la rue Bergère (*Moniteur* du 16 juin). Il décéda en avril 1861, à Saint-Vivien (Dordogne), laissant un fils, receveur des postes à Grenoble en 1866.

M. LE PRÉSIDENT présente à l'assemblée un recueil de journaux illustrés périgourdins, dont l'acquisition a été faite pour notre bibliothèque.

Cet album de « caricatures périgourdines » comprend les 25 numéros de *l'Entr'acte périgourdin* (1^{re} année, 1886), les 25 numéros de *Périgueux illustré* (1^{re} et 2^e années, 1887-1888), les 4 numéros de *Excideuil-Revue* (août-octobre 1888), un numéro de *l'Eventail périgourdin*, 3 numéros de *Périgueux-Revue*, par Sem; les 2 numéros parus du *Périgord pittoresque*, revue mensuelle, artistique, historique et littéraire. Direction L. Daniel et H. Guérin (1890).

L'Entr'acte, *l'Eventail* et *Périgueux-Revue* sont précieux, car ils nous ont conservé, sous la plume ou le crayon malicieux de Georges Goursat (Sem), les portraits-charges et les silhouettes amusantes des Périgourdins notoires de l'époque boulangiste.

Beaucoup d'entre eux risqueraient de ne plus rien nous dire aujourd'hui, car ces caricatures ne portent généralement pas de noms. Par bonheur, le possesseur de l'album, M. Thomasson de Saint-Pierre, a indiqué au bas les personnes qui déchainaient la verve de Sem, de D. Japhet, d'Enoch et de Stoc. Dans la partie littéraire, à côté de Paul Lebreton, pseudonyme de Frédéric Courtney, de Jean de la Limogeanne, apparaît Rachilde, qui a depuis fait un joli chemin dans les Lettres françaises.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, au nom de M. Henry ANSTETT, analyse un fragment important du registre des délibérations de la municipalité de Mazeyrolles durant la Révolution. Il comporte

34 feuillets de papier vergé légèrement bleuté, du format 34 cm. × 21 cm., paginés anciennement de 31 à 54 et tous paraphés par le maire Fayaut.

La plupart des pages de registre sont remplies par l'enregistrement des lois et décrets de l'Assemblée nationale, de 1792 au 29 avril 1793, mais ce document contient aussi d'autres renseignements précieux sur la vie municipale à Mazeyrolles entre le 24 octobre 1790 et le 18 novembre 1792. En voici le résumé exact :

[P. 1.] 14 juillet 1792. — Députation par la Municipalité de Pierre Fayaut, de Pécantal, maire, et par la Garde nationale, d'Etienne Conchon, Jean Vigier et Pierre Martegoute, pour aller renouveler au chef-lieu de district le serment civique de la Fédération.

27 décembre. — Etat des charges locales de la Municipalité de Mazeyrolles, pour 1791, approuvé par le District le 13 mars 1792 et par le Département le 19.

[P. 4.] 24 juin 1792. — Election du candidat agriculteur pouvant prétendre au prix accordé au travail et à la vertu. Le choix se porte sur Jean Vigier, propriétaire, citoyen à marier, du village de Limeul, garde national. A l'issue des vêpres, Vigier est couronné par le curé.

Aucun prix n'a été décerné à ceux qui élèvent des bestiaux et des chevaux d'une race « distinguée », la commune manque de bons fourrages. Pas de prix non plus aux destructeurs des animaux malfaisants, qui n'ont presque pas d'armes (et elles sont mauvaises).

[P. 6.] 27 février 1791. — Délibération pour la rédaction d'une adresse à présenter au Directoire du département, en faveur du curé de Mazeyrolles, Rigal Payru. Le Directoire du district de Belvès avait soustrait 5 à 600 livres sur le compte des revenus dudit curé pour 1790. — Signé : Fayaut et Conchon, officiers municipaux ; Amouroux, Conchon, Martegoute, Verdier, Martegoute et Boussac, notables ; Labroue, procureur de la commune, et Saint-Hilaire, secrétaire.

[P. 10.] 20 octobre 1791. — Extrait des minutes du greffe de la justice de paix de la ville et canton de Villefranche, dans l'affaire entre Jean Borie et Guiral Boussal [injures et menaces].

[P. 13.] 27 décembre 1791. — Arrêté pour le désarmement de Jean Borie, cadet, de Las-Mazades ; il possédait deux fusils et un pistolet, et était réputé fort querelleur.

[P. 14.] 24 octobre 1790. — Ordonnance du maire, qui ordonne à Marguerite Lalande de payer 3 livres à Marguerite Boujou pour dommage-intérêt (sic).

[P. 15.] 20 mars 1791. — Enquête du Procureur de la commune pour s'assurer des messes fondées sur la jouissance de deux pièces de terre. — Députés à la Fédération du 14 juillet 1792 (voir *supra*).

[P. 16.] 25 mars 1792. — Liste des gardes nationaux volontaires : Jean Laporte, de Foncave, 20 ans ; Jacques Borie, de La Fage, 18 ans ; Jean Farsal, du même village, 18 ans ; Guillaume Carrié, du village du Bois, 22 ans ; Jean Gervaux, du Got, 18 ans.

[Id.] 20 septembre 1791. — Délibération de la Municipalité pour répondre au Directoire du district de Belvès [comme suite du conflit entre le Directoire et le curé Payru].

[P. 24.] — Adresse des Administrateurs du département de la Dordogne à leurs concitoyens au sujet de la déclaration du danger de la Patrie. (Enregistrée le 28 juillet 1792.)

[P. 37.] 30 septembre 1792. — Prestation par le curé Rigal Payru du serment de fidélité à la Nation, conformément à la loi du 14 août dernier.

[P. 38.] 7 octobre 1792. — Renouvellement de la Municipalité : Pierre Fayaut, maire ; Jean Labroue et Antoine Conchon, officiers municipaux ; Amouroux, secrétaire.

[P. 59.] 18 novembre 1792. — Nomination de Pierre Amouroux comme officier d'état civil. Le maire et le secrétaire se font remettre par le curé Payru les registres de la paroisse remontant à l'année 1633.

L'enregistrement des lois et décrets de l'Assemblée nationale remplit toutes les autres pages du registre, avec la date d'affichage et de publication jusqu'au 29 avril 1793.

M. LE PRÉSIDENT félicite notre collègue d'avoir sauvé d'une destruction totale le registre de Mazeyrolles.

Il fait un historique détaillé de la poste à travers les âges, particulièrement en France. C'est un attachant préambule à une étude sur la poste en Périgord aux siècles passés.

M. LE TRÉSORIER donne lecture du compte de gestion de M. Ch. Aublant pour l'exercice 1944. Il l'accompagne d'un commentaire qui fait ressortir l'état prospère de la Société et de ses finances.

Aucune autre communication n'étant présentée, M. LE PRÉSIDENT déclare clos le scrutin. Il est procédé aussitôt au dénombrement.

ment des bulletins de vote par MM. Aubisse, secrétaire adjoint, et Ducongé. Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre de bulletins : 37.

M. D. Peyrony : 37;

M. H. Corneille : 35;

M. J. Secret : 37.

(M. Aubisse a obtenu 1 voix.)

M. LE PRÉSIDENT déclare élus MM. PEYRONY, comme vice-président, CORNEILLE comme trésorier, SECRET comme secrétaire adjoint.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membre titulaire :

M. Jean CHARET, licencié ès lettres, bibliothécaire de la ville, 24, rue Saint-Esprit, à Bergerac; présenté par MM. A. Jouanel et du Mas de Payzac.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LAFON.

Séance du jeudi 3 avril 1945.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR CH. LAFON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 13 h. 45, en l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{mes} Dartige de Fournet, Dupuy; M^{mes} Delbos, Marqueyssat, Marthon, Reytier, Veyssier; MM. Aubisse, P. Aublant, de Bovée, Corneille, Elissèche, Joussain, le D^r Ch. Lafon, Lacape, Lavergne, Pargade, Rives, Secondat et Marcel Vergniaud.

Se sont excusés : MM. Lescure et Menesplier.

M. le Président a le regret d'apprendre la mort d'un de nos plus anciens membres titulaires, M. Besson.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture de la lettre par laquelle M. D. PEYRONX remercie la Société de l'avoir élu vice-président.

M^{me} la Présidente du Comité de la Croix-Rouge française a sollicité de la Société un don de livres destinés à la bibliothèque formée pour distraire les soldats, prisonniers et déportés politiques, en traitement à l'hôpital.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL est chargé de vérifier si notre bibliothèque possède quelques ouvrages de la catégorie demandée.

M. P. Fortier-Beaulieu, secrétaire de la Société de folklore français et colonial, nous adresse les condoléances de cette Société à l'occasion du décès de M. le chanoine Roux. A sa lettre est joint le programme des journées de synthèse historique, organisées à Paris, pour la Pentecôte prochaine, par le Centre international de synthèse : le Congrès examinera tout spécialement les problèmes des rapports culturels entre le Midi de la France et la péninsule ibérique (peuplement, linguistique, catharisme, poésie des troubadours).

L'assemblée décline une proposition de la Société française des historiens locaux, à Roanne, en vue de l'échange de ses publications avec les nôtres.

Elle décide d'inscrire au nombre de nos correspondants la Société préhistorique du Languedoc, qui vient de nous adresser le premier de ses bulletins.

M. LE PRÉSIDENT signale, dans le *Bulletin de la Société archéologique de la Corrèze*, t. LXVI (1944), un article de M. l'abbé Jean Bouyssonie : « La préhistoire en Corrèze » et un autre de M. le D^r Cheynier : « Les flèches tranchantes dans le Terrassonnais. » Dans le même volume, l'étude de MM. Higon et de Nussac, sur une trouvaille de monnaies médiévales à Argentat, et particulièrement, de « barbarins », a fourni l'occasion à M. le D^r Lafon de présenter un beau spécimen de cette monnaie de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges; en Périgord, le trésor de la Francherie en contenait une quantité.

Il a existé au moins trois types de « barbarins », ainsi nommés à cause de la face barbue de saint Martial qui y est représentée.

M. LE PRÉSIDENT signale l'acquisition, faite pour notre bibliothèque de Popuscule de M. l'abbé A. Fajolles, curé de Carsac : *L'église et le château de Carsac* (Paris, Victorion, 1931, in-8°, 85 pp., ill.). L'auteur s'étend presque exclusivement sur la famille de La Valette, qui avait acquis, vers la fin du xv^e siècle, le château de Carsac, et qui fit subir à l'église romane voisine d'importants remaniements après le passage des Huguenots.

M. Jean Ducasse, de Fronsac, a fait à la Société l'hommage de son étude : *Fozera sive Libornia* (Libourne, s. d., in-8° de 111 pp.).

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL résume la thèse de M. Ducasse qui rejette l'étymologie actuellement admise de *Libourne* (du nom de son fondateur, Roger de *Leyburn*) et se rallie aux auteurs pour lesquels ce toponyme aurait le sens de « *Borne* (c'est-à-dire creux, dépression) de *Visle* ». Cette position, qui est celle de l'abbé Baurein, de Guinodie, ne semble guère défendable. Des

remerciements n'en seront pas moins adressés à l'érudit donateur.

Notre vice-président M. D. PERRONNY a fait parvenir au secrétaire général une étude sur le gisement préhistorique du château des Eyzies; il a livré une gravure dont on peut inférer qu'au moins dès le Magdalénien final, il existait une sorte d'écriture idéographique. Ce travail sera publié.

M. H. ANSTETT signale à nos collègues numismates qu'il possède dans sa bibliothèque l'édition, par Enguilbert de Marnef (Poitiers, 1564) de l'ordonnance de Charles IX sur les monnaies; 97 d'entre elles y sont figurées à l'avvers comme au revers.

Il nous rapporte une tradition populaire touchant certaine chapelle voisine du château de Sineuil (commune de Saint-Cernin-de-l'Herm). Au siècle dernier, l'ouvrier chargé de la démolir trouva parmi des ossements humains un anneau qu'il s'appropriâ et cacha dans un tiroir; mais tout aussitôt des bruits étranges se produisirent dans le meuble et ils ne cessèrent que quand, sur le conseil du curé de la paroisse, l'anneau eut été rapporté là où l'ouvrier l'avait pris. Une grange, qui avait été bâtie avec les matériaux de la chapelle s'avéra funeste au bétail pour les mêmes raisons superstitieuses; quant à la place du cimetière, l'herbe n'y poussait pas : la terre se crevassait au moment de la sécheresse et prenait la forme d'une dalle funéraire que les enfants s'amusaient à faire basculer comme une pierre branlante de dolmen.

Note infatigable correspondant a enfin recueilli dans le canton de Villefranche-du-Périgord, quelques prières très anciennes en langue d'oc, toujours en usage. Ce sont là, souligne M. Lavergne, des documents folkloriques du plus haut intérêt et qui, pour la plupart, ont échappé aux enquêteurs. M. Henry Anstett a eu plus de chance et sa récolte sera appréciée des spécialistes.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale l'existence dans la bibliothèque de la Société, du volume de poèmes d'Albert Barbut dont, à la séance de février dernier M. Anstett a esquissé la biographie.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL dépose sur le bureau deux documents

qu'a bien voulu lui remettre pour nos archives M. Georges BELINGARD.

Le premier est une « *Requête à faire par le Procureur-Sindic de la présente Communauté* (sic) [de Périgueux], portant défense aux aubergistes et hôteliers de la ville de recevoir ni loger des inconnus ou des mendiants; et à toute personne d'aller par les rues sans lumière après 8 heures du soir et la retraite sonnée ». Cette affiche est datée du 16 mars 1752, et porte un fort beau cachet de la ville de Périgueux dans un écusson circulaire. De format 42x28 cm.

Le second est le fac-similé d'une annotation autographe du conventionnel Roux-Fazillac, au bas du procès-verbal de la municipalité de Sorges, dénonçant les agissements du curé Lasescuras (12^e jour du 2^e mois de l'an 2^e de la République : 1793).

Des remerciements sont adressés à l'aimable donateur.

M. Géraud LAVERGNE rappelle qu'au début du XII^e siècle la Communauté du Puy-Saint-Front avait eu maille à partir avec les lépreux de Saint-Hippolyte et que ces derniers avaient été astreints à porter un signe distinctif, appelé *tartarea*, sur leur vêtement (1217). Une charte du fonds de Mourcin, aux archives départementales, nous montre quatre lépreux de la léproserie de Saint-Hippolyte : Pierre de Comte, Hélié Sarlat, Lambert Froment et Hélié Escornabuo (Ecorneboeuf) traitant avec Pierre de Gavel, de Périgueux, le 3 des kalendes de mai 1309, cèdent à ce dernier, au prix de 70 sous, une rente de 4 sous 3 deniers, que Gavel leur devait sur une maison sise dans la porte des Farges, dans la ville du Puy-Saint-Front. On sait que les lépreux furent victimes d'un véritable « pogrom » en 1321; il en resta pourtant quelques-uns après le massacre, comme le montrent les comptes de la ville de 1339-1340 et années postérieures.

La fontaine Saint-Hippolyte est connue aujourd'hui sous le nom de Fontaine des malades, c'est-à-dire des ladres ou lépreux.

Quant à la Porte des Farges, l'arceau, comme on disait, démolie en mai 1892, il est encore des Périgourdins qui l'ont connue.

M. LAVERGNE ajoute qu'en feuilletant la collection du *Patriote du Périgord*, il a trouvé aux dates des 14, 21 et 31 décembre 1908,

trois articles, signés du pseudonyme *Canoni*, sur la question rappelée ici :

Le prieuré de Charroux, — *Les lépreux à Périgueux*, qui utilise largement les archives municipales jusqu'au début du xviii^e siècle; — *Séparation du lépreux*, où est reproduit et traduit un passage du fameux *Manuale seu instructorium curatorum* de 1559. Ce précieux volume fut, on le sait, brûlé dans l'incendie du grand séminaire en 1886, mais il avait pu heureusement en être pris des extraits dont *Canoni* a tiré parti.

M. A. JOUSSAIN, prenant texte d'une correspondance conservée dans sa famille, retrace le petit drame domestique que provoqua la brusque décision du jeune Feyfant de souscrire un engagement de sept ans dans l'armée du « roi-citoyen ». Il nous décrit les débuts du jeune soldat à Bordeaux; après les petits ennuis de la caserne Feyfant devait connaître des dédommagements; il est monté en grade et a dignement servi, lors de la campagne d'Italie, en particulier.

M. LE PRÉSIDENT poursuit son étude sur l'organisation postale en France depuis la Révolution française. Il marque l'importance des progrès réalisés par cette administration depuis la Monarchie de Juillet et donne d'utiles précisions sur l'origine du timbre-poste.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M. Armand AMBLARD, libraire à Bergerac, 5, rue du Marché; présenté par MM. Jouanel et Robert Coq;

M. Jean CLERGERIE, capitaine du génie en retraite, Le Pouyaud, par Périgueux; présenté par M. Lavergne et le D^r Lafon;

M. Armand MANEL, architecte en chef de la ville de Paris et du département de Seine-et-Oise, 33, rue Bonaparte, Paris (VI^e); présenté par MM. Aubisse et Corneille;

M. Maurice VAQUIER, agent général de l'Urbaine, 28, rue Sadi-Carnot, Barbezieux (Charente); présenté par MM. Aubisse et Corneille;

M. le colonel Raymond PEYRÉ, à Verruyes (Deux-Sèvres) ; présenté par MM. Aubisse et Corneille ;

M^{me} L.-P. D'ABZAC DE CAZENAC, château de Plague, Coulouniex (Dordogne), présentée par M^{me} Delbos et M. Corneille.

La séance est levée à 16 h. 10.

Le Secrétaire général,
G. LAVERGNE.

Le Président,
D^r Ch. LAFON.

Séance mensuelle du 3 mai 1945.

PRÉSIDENCE DE M. LE DOCTEUR CH. LAFON, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à 14 heures à l'hôtel de la Société.

Sont présents : M^{mes} Dartigue du Fournet, Dupuy; M^{mes} Bourgoïn, Delbos, Marqueyssat, Reytier; MM. Aubisse, Baubérot, de Bovée, Corneille, Elissèche, Granger, Joussain, le D^r Ch. Lafon, Lavaysse, Lavergne, J. Secret.

Se fait excuser : M. Ducongé.

M. LE PRÉSIDENT a le regret de faire part à l'assemblée du décès de M^{me} veuve Charles Aublant, qui aura suivi de bien près notre regretté trésorier. Il adresse ses condoléances à notre confrère, M. Pierre AUBLANT, si cruellement éprouvé.

M. LE PRÉSIDENT est heureux de saluer à son retour parmi nous M. Jean SECRET, qui vient de rentrer en France après une longue captivité dans un Oflag de Westphalie. Notre secrétaire adjoint a pris une part importante à l'Université du camp où il était détenu, contribuant ainsi à relever par l'étude l'esprit de ses compagnons de misère.

Il félicite notre éminent collègue, M. le D^r DEJARRIG DE LA RIVIÈRE, sous-directeur de l'Institut Pasteur, qui vient d'être élu membre de l'Académie de médecine.

M. LE PRÉSIDENT rappelle que suivant la décision prise par l'assemblée générale de novembre dernier, l'assemblée générale statutaire se tiendra le 1^{er} jeudi de juin (et non plus le lendemain de la fête dite de la Saint-Mémoire). La Société entendra pour la première fois le rapport moral présenté par le Secrétaire général et aura à approuver le compte de gestion du trésorier et à élire son bureau pour 1945-1946.

À ce propos, M. le Président fait observer que si, conformément à l'article 8 des statuts le bureau est nommé au scrutin de liste et si les mêmes administrateurs sont rééligibles, les membres de la Société ont, pratiquement, toute latitude, de substituer les personnes de leur choix à celles que le bureau présente à leurs suffrages. Il n'y a, ajoute M. le Président, aucun inconvénient à admettre et à distribuer le jour du vote, toute liste concurrente dont le bureau aura été saisi au préalable.

M. J. CLERGERIE, récemment élu membre titulaire, a adressé à la Société une lettre de remerciements.

Lecture est donnée d'une lettre de M^{me} Bouyssou, de La Bastide-Monestier, par Saussignac : l'église romane de La Bastide est en péril, sa toiture menace de s'effondrer et M. le curé n'a pas les moyens de faire face à cette situation.

M. LE PRÉSIDENT a aussitôt prévenu M. l'architecte départemental des Monuments historiques. Celui-ci est tout disposé à hâter l'inscription à l'inventaire supplémentaire de cet édifice intéressant. Cette formalité remplie, il sera peut-être moins difficile de prendre les mesures qui s'imposent.

Passant en revue les périodiques reçus, M. LE PRÉSIDENT note dans le *Bulletin monumental*, t. CII (1944), une étude de M. Deshoulières, membre correspondant de notre Société, sur « L'hôpital de Charroux ou la prétendue léproserie de Périgueux ».

L'assemblée écoute une vivante communication de M. BAUBROT, qui, après avoir obtenu les autorisations nécessaires, a entrepris des fouilles dans la plus importante des grottes préhistoriques voisines d'Excideuil : la grotte de l'Eglise de Saint-Martin d'Excideuil.

Cette grotte a été l'objet de plusieurs campagnes de fouilles dont la première, faite sous la direction du D^r Parrot, professeur à la Faculté de médecine de Paris, remonte à 1865. Entre diverses autres campagnes, MM. Cabrol et Coutier, membres du bureau de la Société préhistorique de France, en ont dirigé beaucoup plus récemment. Beaucoup de pièces très intéressantes

ont été trouvées, mais jusqu'alors aucun vestige de squelette humain n'avait été découvert.

Dans cette grotte, M. Baubérot avait remarqué à 1 m. 50 de hauteur une excavation qui n'avait pas été fouillée par les chercheurs précédents et qui lui semblait susceptible de cacher quelque mystère. Il indique dans quelles conditions il a fait la fouille et les niveaux successifs qu'il a dégagés. Il a découvert, le 19 avril, des restes de squelette d'enfant. Le soin qu'il a apporté à sa fouille lui a permis de dégager — parmi d'autres ossements humains dont la nature a été déterminée le lendemain même, par notre collègue d'Excideuil, M. le D^r Tocheport — l'os frontal intact, que M. Baubérot nous présente. Les arcades sourcilières sont très saillantes, mais le front n'est pas fuyant, comme il est de règle dans la race de Néanderthal. Et les lames en silex trouvées avec les ossements sont plus récentes que le moustérien, époque à laquelle a vécu la race en question. Ces restes sont donc ceux d'un enfant ayant appartenu à une race postérieure. D'ailleurs jusqu'alors, la grotte de l'Église a livré des pièces de l'époque solutréenne. M. Baubérot ne donnera une description plus détaillée de la fouille et n'apportera de conclusions plus complètes à sa découverte que lorsqu'il aura présenté l'os frontal à un anthropologiste de Paris.

M. le D^r LAFON montre un beau cachet de cire rouge de l'évêque de Périgueux, Mgr de Machéco de Prémieux, appliqué sur une lettre signée du supérieur de la Grande Mission et vicaire général Murat (1787). C'était, à l'époque, une pratique assez courante pour les subordonnés d'utiliser les cachets de leur supérieur, note M. le Président.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture d'une communication de M. H. ANSTETT, relative aux anciennes églises ou chapelles de Villefranche-du-Périgord : Notre-Dame de Viol-Siourac, Saint-Martin, Saint-Georges, et à quelques-uns des desservants (1845-1794).

Il présente un curieux grimoire, trouvé au cours d'une démolition. La pièce comporte 28 lignes, d'écriture contrefaite, sur laquelle se détachent sept lettrines et une ligne entière rubri-

quées. Le sens du texte formé de mots inintelligibles nous échappe absolument : il s'agit sans doute de formules magiques. M. Lavergne remercie M. Pijassou qui lui a confié ce document, légèrement roussi au bord supérieur.

M. LE PRÉSIDENT offre aux archives de la Société une pièce originale sur papier, portant le timbre du cabinet d'Hozier.

C'est une quittance donnée à Périgueux, le 25 septembre 1615, par le receveur des tailles, Jean Salleton, à noble Pierre Barraud, sieur de Canterane, des 6 livres auxquelles ce dernier avait été taxé à l'occasion du voyage des députés de la noblesse aux Etats généraux de 1614. L'acte est contresigné par les commissaires de Montozon et de La Brousse.

Reste à savoir qui était ce Barraud? N'y aurait-il pas erreur de nom, puisqu'on ne connaît dans l'armorial de Guienne qu'une famille Béraud de Canterane, près Castillonès.

A propos d'une chronique de M. Luc Estang : « Présence de Léon Bloy », parue dans *la Croix* des 29-30 avril dernier, M. H. CORNEILLE pense que la Société historique et archéologique du Périgord ne devrait pas être la dernière à partager l'engouement des milieux intellectuels pour la personnalité littéraire de l'auteur du *Mendiant ingrat*. Il propose de constituer dans notre bibliothèque un fonds Léon-Bloy, où l'on trouverait les ouvrages de Stanislas Fumet, *Mission de Léon Bloy*, de J. Lorry, *Léon Bloy et son époque*, l'essai d'A. Béguin sur *Léon Bloy l'impatient*, etc.

MM. le D^r LAFON et J. SECRET disent la difficulté de se procurer actuellement l'œuvre si recherchée de notre compatriote.

M. LAVAYSSE a signalé à M. Corneille, qui présente cette communication, le *Catéchisme français* ou principes de philosophie, de morale et de politique républicaine, à l'usage des écoles primaires, de La Chabeaussière, imprimé à Périgueux chez la veuve Dubreuilh, l'an VI de la République.

L'ouvrage figurait au nombre des livres d'éducation « recommandés » sur le rapport du représentant Lakanal, par la Convention nationale.

La Chabeaussière a écrit son œuvre en quatrains et en alexandrins, dont M. Corneille cite quelques exemples :

D. — Qu'est-ce que la vie?

R. — Chaque pas, du berceau, nous conduit au cercueil.

.....

D. — Qu'est-ce que le cercueil?

R. — Le repos des douleurs.

.....

D. — Qu'est-ce que l'amour du pays?

R. — Un mouvement sublime, un élan plein de flamme,

Dont le vrai citoyen sent son cœur transporté.

Lui seul fait les héros, exalte, agrandit l'âme,

C'est l'enfant de l'honneur et de liberté.

.....

M. LE PRÉSIDENT dit qu'il s'agit là non pas d'une impression locale, mais d'une réimpression, comme c'était le cas pour la plupart des publications officielles ou semi-officielles durant la Révolution.

M. H. CORNEILLE a compulsé, aux Archives municipales de Périgueux, le registre ouvert dans cette ville le 18 avril 1872, en vue de recevoir les déclarations des Alsaciens-Lorrains désireux d'opter pour la France. Elles étaient ainsi formulées :

Le ... 1872, par-devant nous, Maire de la commune de Périgueux, est comparu M..., né à..., le..., lequel, conformément aux articles 2 du traité de paix du 10 mai, et 1^{er} de la convention additionnelle du 11 décembre 1871, a déclaré opter pour la nationalité française, qu'il entend conserver.

Le Déclarant,

Le Maire,

.....

Sur 170 déclarants demeurant alors à Périgueux, 168 optèrent pour la France, 2 seulement pour l'Allemagne (Lang Arsène et Rossel Charles). La plupart (62) étaient des officiers, sous-officiers ou soldats du 100^e de ligne, en garnison à Périgueux.

On compte aussi un capitaine en retraite, né en 1794; deux gendarmes, un employé de la préfecture, deux employés des postes, un employé des tabacs, des artisans, des ouvriers des ate-

liers de la Compagnie d'Orléans. Un brasseur, M. Meyer, un professeur de musique, M. Pascali, un professeur du lycée, M. Ernst, ont laissé quelque souvenir dans notre ville. Il n'y avait que 15 femmes : confectionneuses ou servantes.

M. LE PRÉSIDENT est en mesure d'apporter quelques précisions sur le 100^e de ligne, caserné à Périgueux en 1872. Il avait tenu garnison à Gap (1851), à Sète, à Clermont-Ferrand, Bourg, Belfort, Metz, Sedan, Mézières, lorsqu'il fut envoyé à Périgueux d'où il partit pour la campagne contre la Prusse. Inclus dans la reddition de Metz, il regagna Périgueux et y séjourna avant d'être envoyé à Narbonne. On sait le rôle qu'il a joué dans la grève des viticulteurs en 1907.

M. André JOUSSAIN poursuit la biographie par correspondance du sous-officier Léonard Feyfant.

Une lettre de son frère trace le portrait du Périgourdin Pierre Magne qui débutait alors dans la vie politique comme représentant de la Dordogne et qui mettait bien volontiers son influence déjà grande au service de ses compatriotes.

M. LE PRÉSIDENT remercie M^{me} DARTIGE DU FOURNET qui a intéressé un de ses parents parisiens au petit problème posé dans la séance du 7 septembre 1944. Malgré ces bénévoles recherches, l'identité du gentilhomme périgourdin qui, par deux fois, épousa des filles de l'Hôtel-Dieu de Paris, reste mystérieuse.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M. René BESSON-GUYARD, avoué à Bordeaux, 31, rue Turenne, et Gastaudias, par Saint-Paul-Lizonne; présenté par M. le comte de Saint-Saud et M. Albert Léonardon;

M. le comte DE VASSAL-SINEUIL, château de Sineuil, à Saint-Cernin-de-l'Herm, par Villefranche-du-Périgord; présenté par MM. H. Anstett et le D^r Ch. Lafon;

M. Edouard JEANNEZ-AUDRA, 40, rue du Clos-Chassaing, Périgueux; présenté par MM. Aubisse et Corneille;

M. MATHIEU, étudiant, à Milhac-de-Nontron; présenté par MM. Corneille et Sudeix;

M. le vicomte TIBERGHEN, camérier secret de Sa Sainteté,
domaine de Mirabel, Marnac, par Siorac-en-Périgord; présenté
par M. le comte de Roton et M. Léon Poirier.

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

D^r Ch. LARON.

NÉCROLOGIE

M. Charles AUBLANT

*Chevalier de la Légion d'honneur,
Conservateur honoraire du Musée du Périgord,
Trésorier de la Société historique et archéologique
du Périgord (1861 - 1945).*

Le 30 janvier dernier, s'est éteint après une brusque maladie, dont on espéra quelque temps qu'il réchapperait, solide comme il était encore, notre trésorier, Charles Aublant.

La disparition de notre collègue et ami a été ressentie par tous ceux qui, ici ou là, en tant d'occasions, purent apprécier la finesse de son esprit, l'étendue de ses connaissances, la profonde bonté de son cœur, la simplicité et la franchise de son commerce. Pour une Société comme la nôtre, pour le Bournat du Périgord, dont il fut un demi-siècle durant, l'un des piliers et l'une des chevilles ouvrières, ce deuil se double d'un devoir de reconnaissance auquel chacun, largement, s'associera.

De vieille souche terrienne, Charles Aublant avait vu le jour dans le petit bien familial de Moncouche, paroisse de Saint-Paul-de-Serre, le 11 septembre 1861. Ce n'est jamais sans émotion qu'il évoquait sa campagne natale, mais sa prédilection allait à sa maison des bois d'Echourgnac — Boulois, — où il s'était préparé la retraite du sage. Les Allemands, qui lui avaient tué un fils — l'aspirant Jean Aublant — en 1916, ont brûlé sauvagement l'an dernier l'accueillante demeure, mettant ainsi par deux fois à l'épreuve le stoïcisme de notre ami.

L'œil vif et malicieux, le cheveu grisonnant relevé en brosse, la barbe en pointe, Charles Aublant faisait songer à quelque contemporain de Montaigne ou de Brantôme, à demi-rustique, à demi-citadin, mais du meilleur aloi. Grand marcheur, travailleur par tempérament, curieux de toutes choses, spectateur avisé du monde, il était aussi aimable compagnon qu'homme d'honneur et de bon conseil, et s'il se dévouait à une cause ou à une œuvre, c'était à fond et comme avec allégresse.

Après des études secondaires faites notamment au petit séminaire de Bergerac, Charles Aublant était entré à la Compagnie d'Orléans, en

qualité de dessinateur. D'autres s'y fussent tranquillement bornés à attendre, jour après jour, l'heure du *nunc dimittis*. Notre ami n'eut qu'à suivre son goût inné du passé pour créer en marge de la vie professionnelle, de studieux loisirs et c'est avec un sérieux bagage qu'il fut admis, en octobre 1888, comme membre de la Société historique et archéologique du Périgord. Elu secrétaire adjoint en 1903, il remplit les fonctions de secrétaire général durant l'année 1923-1924 et, en 1927, succéda à M. Féaux, dans celles de trésorier. Il les a gardées dix-huit ans, à la satisfaction de tous et pour le plus grand bien de nos finances, tout en contribuant, par ses sages avis ou ses initiatives, à la prospérité et au renom de notre Compagnie.

De bonne heure, à l'école de Michel Hardy et de Maurice Féaux, ses parrains, Charles Aublanc s'était formé aux études préhistoriques. Il s'y est fait une place en reprenant avec M. Féaux les fouilles de la grotte de Campniac ; en explorant, entre autres, le gisement de la Croix-du-Duc, près Périgueux. La part qu'il prit à l'organisation et à la réussite des deux Congrès que la Société préhistorique française a tenus à Périgueux en 1905 et en 1934 avait été prépondérante (1). Elle le désignait tout naturellement, à la mort du marquis de Fayolle, pour les fonctions de conservateur adjoint du Musée du Périgord (1934), dont on connaît la richesse des collections préhistoriques. S'il dut, par suite des circonstances, assumer seul la charge de conservateur de tout le Musée jusqu'à l'été 1944, il n'en resta pas moins le spécialiste auquel la découverte de la grotte à peintures de Lascaux, près de Montignac, en octobre 1940, a fourni une dernière occasion de se signaler aux côtés de M. l'abbé Breuil. Aublanc était, depuis 1937, correspondant de la Commission des Monuments préhistoriques.

Il appartenait au groupe de Périgourdins « de race », qui fondèrent en 1901, l'École félibréenne « Lou Bournat d'ou Périgord ». Trésorier dans le premier Conseil d'administration, il conserva ses fonctions d'« argenté » durant trente-sept années et sut, là aussi, maintenir par une gestion irréprochable, l'ordre dans la caisse. De 1914 à 1919, ce fut lui qui assumait, par surcroît, la direction du Bulletin de l'École, dans lequel il a publié le *Livre d'or* des « Bournaillés » qui prirent part à la Grande Guerre. En remplissant ce pieux devoir, il se consolait du deuil cruel dont elle l'avait personnellement frappé.

Avec Albert Dujarric-Descombes, Amédée de Lacrossille, et Louis Simon, Aublanc fut un des représentants les plus qualifiés et les

(1) Il obtint la rosette d'officier de l'Instruction publique en 1906 et fut fait chevalier de la Légion d'honneur en 1938.

plus sincères de l'idée félibréenne. Loin de toute coterie, sans visées personnelles, incapable de vanité, ce bon républicain, simplement parce qu'il avait rivé au cœur l'amour du sol, croyait fermement qu'en servant le Périgord, qu'en exaltant son langage et ses gloires, qu'en restant fidèle à ses coutumes, il servait aussi la France; il pensait que ce qui fit jadis notre force, que ces vertus dont nous sommes fiers, pouvaient faire bon ménage avec le Progrès et le rendre plus humain.

Il faisait bon voir, à chaque félibrée, l'argentier Aublant, inséparable de sa sacoche de cuir et de son cache-poussière, répondant au nom de l'essaim en promenade, aux souhaits de bienvenue de M. le Maire. L'entrain juvénile, l'érudition variée de notre collègue éclataient dans ces harangues dont le ton familier, débordant d'humour, était soutenu par une langue impeccable au vocabulaire étourdissant, aux tournures inattendues, et qui faisaient le régal du philologue et de l'homme des champs. Et rires de fuser, bravos de crépiter dans la fonte! Sur ce thème rebattu de l'amour du sol, notre ami a multiplié sans effort les variations les plus brillantes, toujours appropriées aux circonstances, aux lieux et aux gens : il n'a jamais omis le détail pittoresque ou le trait essentiel grâce auquel le paysage et les âmes s'éclairaient aux profanes. Car Charles Aublant connaissait tout, avait noté tout : les pierres, les herbes, les oiseaux, la sauvagine, les hommes, morts ou vivants, avec leurs travaux et leurs jours. En matière de folklore, comme on dit, j'ai idée qu'il était imbattable, car il avait puisé sa documentation aux bonnes sources, lorsqu'elles n'étaient pas encore à peu près taries. La préhistoire de la conscience et de l'esprit populaires auraient trouvé en lui l'analyste le plus fidèle et le plus averti, s'il s'était soucié davantage de laisser une œuvre.

Charles Aublant, si disert lorsqu'il s'exprimait en patois et à qui nous devons une charmante saynète paysanne, *Lous dous vinagels* (1930), tenait alertement la plume « francimande ». Les « petites pages d'histoire locale » qu'autour de 1900, notre trésorier a données aux journaux de Périgueux, sous ses initiales ou sous des pseudonymes (Boulois, Chabiran, La Trémondie), témoignent de ses dons de journaliste amateur. Dans la suite, il renonça aux articles de vulgarisation et aux essais littéraires (2) pour réserver à la Société historique et archéologique du Périgord, dont il était l'un des membres les plus assidus aux séances, la primeur de ses observations et de ses trouvailles.

(2) Voir pour le détail : *Bibliographie générale du Périgord*, de Roumejoux, Bosredon et Villepelet, t. V (Périgueux, 1902), pages 2-4.

Qu'il s'agisse de paléontologie, de préhistoire, d'archéologie, d'histoire, de biographie, d'histoire de l'art, de linguistique ou de folklore, son apport à nos communs travaux a été considérable et témoigne de l'heureux éclectisme de cette intelligence si éveillée (3). Lorsque, en 1924, à l'occasion du cinquantenaire de notre Société, Charles Aublant faisait l'éloge de ses émules, qu'il les peignait, ardents et sagaces, compulsant les vieux papiers, explorant tiroirs et greniers, arpentant les chemins et les brandes, ne dirait-on pas qu'il traçait son propre portrait?

« Ah! certes, convenait-il, il ne faut pas avoir peur de se salir les doigts, de respirer un tantinet de poussière qui, faisant l'office de tabac, vous fait longuement éternuer! Mais aussi, quel plaisir quand on a mis la main sur la bonne pièce, patiemment et depuis longtemps cherchée!... »

Charles Aublant, s'il a souvent eu la main heureuse, mettait son plaisir à faire partager aux connaisseurs comme lui, les joies de la découverte et les émotions de la glose : il était la providence des curieux pour lesquels il n'a jamais plaint sa peine. Sa générosité, à l'égard du Musée et des Archives départementales dit assez avec quel désintéressement notre ami comprenait sa tâche d'érudit et de patriote. Le Périgord, qu'il a tant servi, peut l'honorer sans réserve comme l'un de ses meilleurs enfants.

G. LAVEGNE

PRINCIPAUX ARTICLES DE CH. AUBLANT.

A propos des sources de « l'Ennemi de la mort ». *Bull.*, t. LXV (1938), pp. 433-442.

Avis aux citoyens du département de la Dordogne [guérison des hernies, par le c^{on} Garric]. *Id.*, t. XXXI (1904), pp. 75-76.

(1) A noter particulièrement dans nos procès-verbaux ses communications concernant les antiquités de *Saint-Mayme-de-Percyrol* (XXX, 254-255), de *Saint-Paul-de-Serre* (LIX, 134-136), d'*Écornobauf* (XXVI, 105); la grotte sépulcrale de *Camptiac* (XXVIII, 354-355), le cluseau de *Marcencin*, comm. d'Antonne (XXV, 290-291), les rochers de la *Roque-Saint-Christophe* (XXXIX, 38-39); *Chamiers* (XXVII, 76); divers objets préhistoriques ou gallo-romains (XXVII, 105; XXVIII, 70; XL, 291; XLIII, 36); les fours de Vitrac (XVII, 108-109); des pierres tombales à *Négrondes* (XXX, 331); l'hôtel de la Société (XLV, 48); les tapisseries du *Château-Barrière* (XLV, 36-37); le tableau commémorant la reprise de Périgueux en 1653 (LXVI, 241-144); Mlles Jay de Beaufort (XLIII, 93); le traicteur Courtois (XXIII, 403-405); des particularités du folklore (XXV, 268-212; LVI, 94; LXV, 185-186; LXII, 77).

- Bénédiction de la cloche de Sencenne en Périgord. *Id.*, t. XXXI (1904), pp. 185-188.
- Billet imprimé à l'occasion de la mort de la duchesse de Noailles [1697]. *Id.*, t. XXX (1903), pp. 81-83.
- La boudigueste, danse périgourdine. *Id.*, t. XXVI (1899), p. 86-88.
- Chanson sur le Parlement, à l'occasion de la bulle *Unigenitus* [1742]. *Id.*, t. XXV (1898), pp. 265-268.
- Droits du bourreau de Périgueux. *Id.*, t. LXVIII (1941), pp. 346-354.
- Le duc de La Force et le chevalier Jay de Beaufort [1827]. *Id.*, t. LXX (1943), pp. 35-40.
- Extrait d'une nouvelle bibliothèque mise en vente à Périgueux en 1741. *Id.*, t. XXIII (1896), pp. 378-379.
- Fondation d'une régence dans la paroisse de Saint-Sulpice-de-Roumagnac. *Id.*, t. XXIV (1897), pp. 397-404.
- Le gisement préhistorique de la Croix-du-Duc. *Congrès préhistorique de France, Périgueux*, 1934 (Paris, 1935), pp. 501-504.
- La Glacière [à Périgueux]. *Id.*, t. LXIX (1942), pp. 130-138.
- La grotte de Lascaux. *Id.*, t. LXVII (1940), pp. 476-484.
- Lettre de l'abbé de Lespine au comte W. de Taillefer. *Id.*, t. XXVII (1910), pp. 414-416.
- Lettres de sauvegarde accordées à Jean Dalvy, imprimeur à Périgueux, le 1^{er} octobre 1650. *Id.*, t. XXV (1898), pp. 142-143.
- Le Musée du Périgord. *Notre Province* (Limoges), mai-juin 1942.
- Notes périgourdines sur les cérémonies funèbres célébrées à Périgueux à la mort de Louis XV, de la reine Marie Leczinska et de Louis, dauphin de France. *Bull.*, t. XXXI (1904), pp. 363-370.
- Police de ferme du bateau et passage de Campniac, 19 février 1702. *Id.*, t. XXX (1903), pp. 213-216.
- Procès-verbal de tirage et de révision de la milice de Saint-Paul-de-Serre. *Id.*, t. XLIII (1916), pp. 187-189.
- Quelques congés militaires périgourdins. *Id.*, t. XXXVII (1910), pp. 82-91.
- Repas pantagrnélique servi par Courtois [1787]. *Id.*, t. XXIV (1897), pp. 111-115.
- Rôle de la taille de la paroisse de Faye en 1666. *Id.*, t. LXIX (1942), pp. 240-243.
- La Société historique et archéologique du Périgord et ses travaux, depuis 1874. *Id.*, t. LI (1924), pp. 306-316.
- Sur le culte de saint Front, à Neully-Saint-Front (Aisne). *Id.*, t. XLIV (1919), pp. 302-305.

- Un drame à Sourzac en 1740. *Id.*, t. LXI (1934), pp. 351-370.
Une lettre de M. de Mourcin [1856]. *Id.*, t. XXXIII (1905), pp. 106-109.
Un mot sur M. Lasserre [à propos de ses armoiries]. *Id.*, t. XXIX (1902), pp. 75-80.

NOTICES NÉCROLOGIQUES.

- Sur M. Féaux. *Bull.*, t. LXI (1934), pp. 241-244; sur M. G. Pasquet, *id.*, t. LX (1933), pp. 357-360; sur M. J. Privat, *id.*, t. XLV (1918), pp. 75-78; sur M. A. Puyrenier, *id.*, t. LXX (1943), pp. 95-98; sur M. J.-A. Ronteix, *id.*, t. XXXIII (1906), p. 408.

M. Henri DUJARRIC-DESCOMBES

Il y a des noms qui se sont tellement identifiés avec notre Société qu'ils en sont devenus inséparables. Ils constituent pour elle une propriété de famille. Tel celui qui est inscrit en tête de cette notice.

M. Henri Dujarric-Descombes était le fils de M. Albert Dujarric-Descombes, qui fut un des membres fondateurs de la Société historique et archéologique du Périgord, et qui apporta à ses travaux, pendant plus de cinquante ans, une collaboration si active et si appréciée. La gloire du père rejaillit sur le fils.

M. Henri Dujarric-Descombes était né le 3 octobre 1877, à Grand-Brassac, où son père était notaire, le deuxième enfant d'un mariage, béni, à la cathédrale, par M. le chanoine René Bernaret, qui fut pendant vingt ans, le compagnon assidu de Mgr Dabert, dans ses tournées pastorales. Lui, le vieux chercheur de nos archives diocésaines, avait tenu à donner le témoignage de son estime au jeune chercheur de notre histoire locale, dont il avait encouragé les débuts.

M. Henri Dujarric-Descombes fit ses études au Lycée de Périgueux. Il y continua les traditions de son père qui en avait été aussi l'élève, en même temps que M. Elie de Biran, tous les deux le modèle de ces amitiés de collège qui font le charme de la vie, tous les deux destinés à devenir vice-présidents de notre Société.

A Paris, où il fut envoyé pour faire ses études de droit, M. Henri Dujarric-Descombes entra, sous les auspices de M. le docteur Peyrot, sénateur de la Dordogne, à la Compagnie d'assurances *Le Phénix*. Il devait y faire toute sa carrière et y prendre sa retraite en 1927 comme sous-chef de bureau.

Mobilisé, en 1914, au 93^e territorial, il fit toute la guerre comme sergent. Sa conduite à l'ennemi lui valut la croix de guerre avec une belle citation.

Cependant les fatigues qu'il avait endurées en campagne, avaient profondément altéré sa santé. Il se retira, en 1927, à Celles, dans sa propriété, au Maine, où son père avait vécu les dernières années de sa vie. L'amélioration qu'on avait escomptée du repos ne se fit pas sentir, en dépit de tous les soins dont l'entouraient ses deux sœurs, M^{lle} Irma Dujarric-Descombes, et M^{lle} Montozon-Brachet, dont le mari, tout jeune encore, était tombé au champ d'honneur en 1915. Il se vit condamné à une réclusion de plus en plus austère. Il la supporta en chrétien. Il avait appris, des exemples de son père et de sa mère, née Marie Kintzel, le réconfort de la foi dans les épreuves.

C'est là, au Maine, dans sa propriété de famille, qu'il a achevé de mourir le 20 septembre 1944. Sa mort causera à tous ceux qui se rappellent le passé, d'autant plus d'émotion qu'avec lui disparaît de nos annales un nom honorable et honoré. Tout finit. C'est la mélancolie des choses.

C. PRIEUR.